

Fiche de prévention

ASSISTANT(E) DENTAIRE



cist
ma santé au travail

Ensemble, réduisons les risques professionnels

Quels sont les principaux risques professionnels ?

Ambiances et contraintes physiques :

Risque ergonomique :

Mouvements répétitifs et posture du tronc en rotation et antéflexion du rachis

Risque biologique :

Accident d'exposition au sang AES ou à des liquides biologiques, projections oculaires

Risque chimique :

Contact avec des produits de stérilisation et de désinfection

Risque physique :

- Expositions aux rayonnements ionisants (suivi individuel renforcé)
- Eclairage artificiel
- Bruit supérieur à 80 dB

Risque d'accidents :

- Chute
- Brûlure

Risques psychosociaux (RPS)

- Charge mentale particulière
- Interruption régulière des tâches avec forte pression temporelle
- Livresse



Conséquences pour la santé

- Cervicalgies, dorsalgies, troubles musculo-squelettiques
- Infectieuses : infections bactériennes, viroses, hépatites, VIH, Herpès, ...
- Allergies, irritations de la peau et des voies respiratoires
dues aux contacts répétés avec le nickel, le chrome ou les résines, désinfectant, gants
- Asthme professionnel (métacrylates utilisés dans les résines, désinfectants)
- Cancers (hémopathies....)
- Céphalées
- Fatigue auditive et visuelle
- Stress, troubles du sommeil



Numéro unique

0590 418 260
www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin 97122 Baie-Mahault



Quelles préventions ?

Prévention collective :

- Remplacement des produits dangereux.
- Bonne isolation et vérification régulière du matériel radiologique
- Dosimètre d'ambiance
- Pré-désinfection des instruments souillés dans un bain antiseptique
- Collecte et élimination des déchets biologiques et résidus dans des containers spécifiques.
- Mise en place d'une procédure pour les accidents d'exposition au sang

Prévention collective :

- Port de blouse, gants non talqués, lunettes, masque
- Dosimètre en cas d'exposition aux rayonnements.
- Protection auditive

Formation - Information - Sensibilisation :

- Hygiène et sécurité du matériel et des patients
- Sensibilisation aux risques biologiques.
- Maîtrise de la procédure en cas d'exposition au sang
- Vaccinations

La prévention en santé au travail

La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou, à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les effets ou la fréquence.

La prévention des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles qui évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.

PRÉVENTION PRIMAIRE

Prévenir

C'est éliminer ou réduire les risques avant l'apparition de possibles conséquences néfastes sur la santé.

PRÉVENTION SECONDAIRE

Limiter et corriger

C'est limiter la gravité d'un mal qu'on ne peut empêcher d'apparaître et/ou en limiter les conséquences.

PRÉVENTION TERTIAIRE

Réparer

C'est traiter les dommages et réparer les individus.



Que dit la réglementation ?

- **Article L. 4121-1 code du travail :**
L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
- **Articles INRS :**
Fiche d'aide au repérage FAR 25
- **Bibliographie :**
Fiche résumée : www.fmpcisme.org
Fiche métier : www.bossons-fute.fr



Numéro unique

0590 418 260

www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 Baie-Mahault